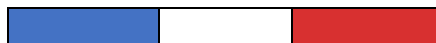


## MAIRIE DE ORAINVILLE



Liberté – Egalité - Fraternité

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 02 AOUT 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux aout à dix-huit heures, le conseil municipal de Orainville s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Jordane CHATEAU, 1<sup>er</sup> adjoint.

*l'article L 2122-17 du CGCT organise de façon générale la suppléance du maire dans les différentes hypothèses d'empêchement : absence, suspension, révocation ou « tout autre empêchement », lui permettant alors d'être « provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations, et à défaut d'adjoints, par un conseiller municipal désigné par le conseil, sinon pris dans l'ordre du tableau*

**Etaient présents** : Thierry IMBERT - Jordane CHATEAU - Romain BERTHIER –AUGE Agnès– Christophe LAURY– Anne Marie PETIT

**Étaient absents** : Florence DANIELLOT – Alain MALINOWSKI - Olivier JALLU - Jean-Pierre MILLEY - Nathalie CHARTOGNE – Pascal BILLARD – Nicolas DELLAC – Stéphanie EDEL – Elodie CHATEAU

**Secrétaire de séance** : Anne Marie PETIT

#### **Ordre du jour** :

- Réduction du nombre d'adjoints. Délibération

La séance a été ouverte par M. Le 1<sup>er</sup> adjoint à 18h00

Signature feuille de présence et PV

Lecture de l'ordre du jour

#### **Réduction du nombre d'adjoints**

*Le quorum n'étant pas atteint lors de la 1ere réunion du conseil municipal datant du 29 Juillet 2024, aucune délibération n'a pu être prise sans être entachée d'irrégularité (CE, 11 avril 1986 commune de Louchats, n° 60580). Pour éviter les risques de blocage, il est prévu la convocation, à 3 jours au moins d'intervalle, d'une seconde réunion au cours de laquelle le conseil pourra délibérer sans règle de quorum (art. L 2121-17, al. 2)*

Suite à la réélection du nouveau conseil, il vous est proposé de porter à 2 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, la détermination à 2 postes le nombre d'adjoints au maire.

Mr le 1<sup>er</sup> adjoint lève la séance à 18h30

#### **LE MAIRE**

Nathalie CHARTOGNE

Thierry IMBERT

Olivier JALLU

Jean-Pierre MILLEY

Jordane CHATEAU

Florence DANIELLOT

Pascal BILLARD

Romain BERTHIER

Nicolas DELLAC

Christophe LAURY

Elodie CHATEAU

Stéphanie EDEL

Agnès AUGÉ

Anne-Marie PETIT